

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 02 / octobre 2012 / Situation céréalière française

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En septembre, deux mouvements sont relevés sur les prix d'achat fermes payés aux producteurs. Les prix du blé dur, du maïs et de l'avoine se sont maintenus quasi-inchangés par rapport au mois dernier. En revanche, les orges, le blé tendre et surtout le triticale (+12 euros) ont enregistré de nouvelles hausses.

La part des achats en modalité d'acompte s'est encore réduite, à seulement 25 % des transactions à l'échelle de l'ensemble des espèces enquêtées contre 40 % le mois dernier. Les prix pratiqués pour les achats d'acompte ont connu de fortes corrections à la hausse en orges (de +22 à +27 euros selon la variété), mais également en blé tendre (+18 euros) et en avoine (+20 euros).

En €/t	Sept 2012		Sept 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	194	242	155	182
Blé dur	178	287	209	312
Orge mouture	190	215	145	170
OBH*	189	211	158	198
OBP**	192	221	163	233

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

Globalement, les prix (fermes) actuels restent nettement supérieurs à ceux relevés les campagnes précédentes, excepté comparés aux prix de la campagne 2007/08 (sur cette campagne, seuls l'avoine et le maïs bénéficient de prix plus élevés). Le bonus moyen sur l'ensemble des espèces enquêtées se porte à 15 % par rapport à l'an dernier, jusqu'à plus de 150 % par rapport aux campagnes 2005/06 et 2009/10.

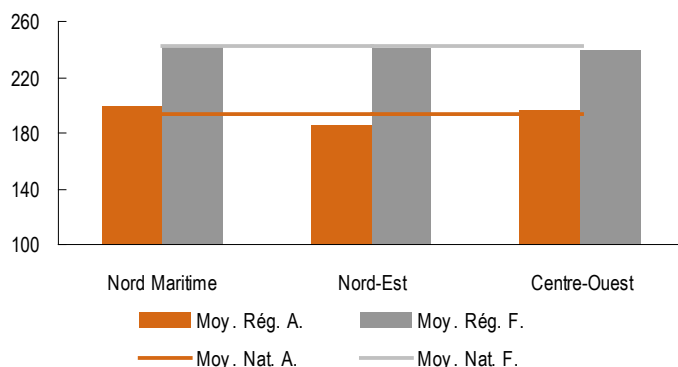
## > Blé tendre

Les prix du blé tendre sont réévalués en septembre. La correction à la hausse est particulièrement conséquente sur le prix d'acompte :

+18 euros qui dépasse maintenant largement les précédents records à 194 €/t. Pour ce mode d'achat, qui rassemble 21% des transactions, le bonus par rapport aux précédentes campagnes s'échelonne de +20 % (2007/08) à +150% (2005/06).

Les prix fermes gagnent 8 euros, portant la moyenne nationale à 242 €/t, soit un prix presque équivalent à celui de 2007/08. Le différentiel de prix approche 180 % par rapport à la campagne 2005/06, 140 % par rapport à 2009/10 et 130 % par rapport à 2006/07. Sans changement sur le mois, les prix constatés à l'échelle des regroupements régionaux sont très resserrés autour de la moyenne nationale, avec un écart maximum de 3 euros entre deux regroupements.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

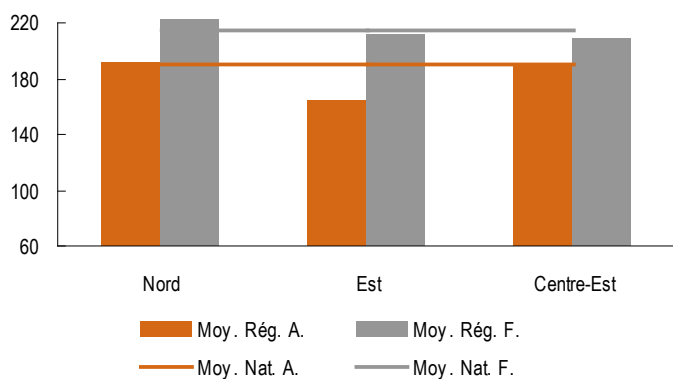
## > Blé dur

Les résultats de l'enquête pour le mois de septembre sont presque inchangés par rapport à ceux du mois d'août. Ainsi, à l'inverse des autres espèces, les achats de blé dur se font toujours très majoritairement en modalité d'acompte (79 %). Le prix d'acompte national moyen est de 178 €/t, soit 15 % en deçà du prix payé l'année précédente et seulement 3 euros de plus qu'en août. A 109 euros de plus, soit à 287 €/t, le prix ferme du blé dur est quasi inchangé sur le mois. Relativement aux autres espèces enquêtées, le blé dur connaît donc la situation la moins favorable, avec des prix actuels, tant en modalité d'acompte qu'en achat ferme, inférieurs à leurs niveaux de 2007/08 et 2011/12 (-5 % et -8 % respectivement sur les prix fermes).

## > Orges

L'évènement remarquable concernant les orges est la réévaluation très importante des prix d'acompte des orges, tant en mouture qu'en brassi-

## Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t

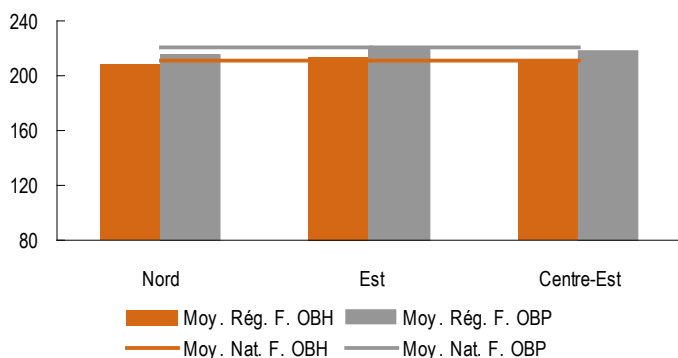


Source : FranceAgriMer

coles. Le gain se chiffre de +22 euros (mouture) à +27 euros (brassicoles de printemps). De plus, l'acompte représente une part importante des achats pour les orges de brasserie : 53 % pour les orges de brasserie d'hiver, 43 % pour les orges de brasserie de printemps. En mouture, cette part est de seulement 28 %. Suite à ces nouvelles révisions à la hausse, un nouveau record est établi sur le prix d'acompte des orges fourragères : 190 €/t. En brassicoles d'hiver, le prix actuel frôle le précédent record, à 189 €/t. En revanche, les brassicoles de printemps, à 192 €/t, se maintiennent largement en deçà de leur record de février 2008 (218 €/t).

Les prix d'achat fermes sont également en hausse, mais les gains sont nettement plus limités, compris entre +3 euros (orges brassicoles d'hiver) et +7 euros (orges de mouture). Une tonne d'orges fourragères s'échange 215 euros, avec un différentiel de prix maximum de 14 euros entre le regroupement régional du Centre-Est (209 €/t) et celui du Nord (223 €/t). En brassicoles, les prix sont plus homogènes à l'échelle des regroupements régionaux, avec un maximum de 6 euros, avec, tant en variété de printemps qu'en variété d'hiver, des prix plus attractifs relevés dans le regroupement de l'Est et moins attractifs dans le regroupement du Nord.

## Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## &gt; Maïs

Les achats de maïs se font selon une répartition ¼ acompte, ¾ achats fermes. Avec la prise en compte de nouvelles transactions, le prix d'acompte national moyen est révisé à la baisse de 32 euros, à 181 €/t. En revanche, le prix d'achat ferme se maintient proche du prix record payé le mois dernier (233 €/t), à 231 €/t. Cette moyenne nationale est très représentative des situations régionales, avec un intervalle maximum de moins de 3 euros relevé entre les regroupements régionaux.

## &gt; Avoine et Triticale

Avec la plus forte augmentation parmi les espèces enquêtées, soit un gain de 12 euros sur le mois, le prix ferme payé aux producteurs de triticale s'approche des précédents records (226 €/t en septembre 2007), à 216 €/t, concernant trois quarts des achats. En revanche, pour le quart des achats de triticale réalisés en modalité d'acompte, le prix est inchangé sur le mois à 170 €/t.

Le mouvement est inverse pour l'avoine. En effet, alors que le prix d'achat ferme se maintient quasi inchangé à son précédent niveau déjà record (230 €/t, modalité qui concerne la moitié des achats), le prix d'acompte gagne encore 20 euros, à 198 €/t. Là encore, un nouveau record de prix est établi (précédent record : mars 2008, à 192 €/t).

En €/t	Sept 2012		Sept 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	181	231	145	188
Avoine	198	230	148	196
Triticale	170	216	140	176

Source : FranceAgriMer

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.  
 Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -  
 Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr /  
 V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr  
 N° ISSN 2115-3019 / Copyright 2012 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.